



3
Jours

La consolidation des comptes - réglementation et écritures de consolidation

dans COMPTABILITE - CONSOLIDATION ET NORMES IFRS / Réf : COM-CONS-2

Objectifs de la formation

- Appliquer la nouvelle réglementation de 2021 pour les Groupes de PME français et en IFRS pour les entités d'un groupe coté ou multinational
- Établir les écritures de consolidation
- Établir les comptes d'un groupe de sociétés

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner le processus et la définition du groupe et des comptes consolidés

- Réglementation de la consolidation
- L'environnement réglementaire des comptes consolidés
- Les réglementations comptables
- Différences entre normes françaises et normes internationales

2. Identifier le périmètre de consolidation

- Les différents types de contrôle
- Les exclusions du périmètre
- Les droits de vote et d'intérêts

Jour 1 - Après-midi

3. Déterminer les méthodes de consolidation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Intégration globale
- La mise en équivalence
- L'intégration proportionnelle

Jour 2 - Matin

4. Gérer le processus de la consolidation

- Le mode d'organisation
- Les étapes du processus
- La méthode des flux ou des cumuls

Jour 2 - Après-midi

5. Gérer les écritures de retraitement

- Les retraitements obligatoires
- Les méthodes préférentielles
- Autres méthodes

6. Examiner l'incidence des opérations internes au groupe

- Les opérations avec ou sans incidence sur les résultats consolidés

Jour 3 - Matin

7. Gérer les impositions différées

- Les sources d'imposition différée
- Constater l'imposition différée
- Réaliser la preuve d'impôt

8. Gérer la conversion des comptes des sociétés étrangères



- Le cours historique
- Le cours de clôture

Jour 3 - Après-midi

9. Gérer les entrées dans le périmètre de consolidation

- Différence entre éléments incorporels et écart d'acquisition
- Calcul de l'écart d'acquisition

10. Éliminer les titres et partager les capitaux propres

- Éliminer les titres
- Partage du résultat
- Le tableau de variation des capitaux propres

Pré-requis

Gérer les mécanismes comptables de base

Public cible

Toute personne chargée ou participant à la consolidation des comptes

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

